****

**Cahier des charges pour le projet 2 : PAND’AMI**

**A) Présentation de l’entreprise : EQL**

 L'EQL et l'Afcepf sont respectivement un établissement d'enseignement supérieur et un organisme de formation continue dans les métiers de l'informatique et du numérique.

**Présentation de l’équipe**

Nous sommes une équipe de trois développeurs :

SARRAJ Khaled (Chef de projet)

GANZIAMI Orane

SAM-YIN-YANG Mikaël

**B) Contexte**

Dans un environnement qui évolue (pandémie, confinement), les associations, particuliers et les partenaires souhaitent mieux organiser les services de proximité d’aide à la personne.

**C) Problématique et ce qui existe actuellement**

Actuellement, il existe des formes d’entraide qui n’ont pas recours au numérique. Mais ces formes ont de multiples inconvénients :

Déjà, elles se limitent à des initiatives de groupes restreints. L’impact reste faible en l’absence d’effet de groupe.

Ensuite, elles sont désorganisées : pour se coordonner, elles emploient des méthodes rudimentaires (panneaux, bouche à oreille, …).

Enfin, leur efficacité est restreinte, car leur traitement n’est pas global et généralisé.

**D) Solution proposée**

Pour remédier au problème cité, nous proposons de créer une application dédiée à l’entraide, qui se déroule suivant différentes étapes :

Etape 1) Création de compte

Les utilisateurs de l’application seront appelés acteurs : ce sont des agents, entités, qui peuvent être des particuliers, des associations, des entreprises, des collectivités, etc ....

Les acteurs créent et renseignent un compte utilisateur pour une meilleure visibilité.

Ils peuvent occuper soit le rôle de bénéficiaire, soit celui de volontaire, soit les deux, afin d’accéder aux services idoines qui y sont associés :

Un bénéficiaire est donc un acteur qui a besoin d’une aide.

Un volontaire est un acteur qui est prêt à apporter son aide.

Etape 2) La gestion des services

L’application propose différents services, classés par catégories : ménage, courses, bricolage, jardinage, promenade, cours particuliers, garde d’enfants, garde d’animaux déménagement, prêt d’outils, ...)

Un service  se traduit par l’aide apportée à un acteur par un autre.

Le bénéficiaire demande un service : c’est l’expression d’un besoin.

Le volontaire propose un service : c’est l’expression d’une action de volontariat.

Le service doit être défini dans l’espace (localisation géographique déterminée) et le temps (date et durée de réalisation du service).

Etape 3) Interaction

Le bénéficiaire et le volontaire sont mis en relation pour la réalisation d’un service :

Ce service est validé lorsque le bénéficiaire et le volontaire apportent tous deux confirmation de la réalisation du service.

Une fois le service validé, le bénéficiaire peut suivre l’avancement du service au cours de son exécution : il s’agit du suivi de service.

Etape 4) Evaluation

Lorsque le service a bien été rendu, le bénéficiaire et le volontaire donnent leur avis et peuvent laisser des commentaires sur sa réalisation.